

SARL 4 M 4

7 Allée des oliviers

06400 CANNES

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

Pages

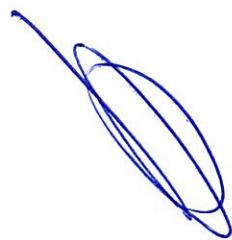
COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe ANC 2022-06	5 à 11
- Détail des comptes bilan actif passif	12 à 15
- Détail Compte de résultat	16 à 19

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	20 et 21
- Liasses 2050 à 2059-G	22 à 42

certifiée sincère et conforme



Cabinet Girone et Associés

14 rue Marius Aune

Le Fra Luca

06400 CANNES

04.93.39.76.04

SARL 4 M

7 Allée des oliviers

06400 CANNES

COMPTES ANNUELS

Cabinet Girone et Associés

14 rue Marius Aune

Le Fra Luca

06400 CANNES

04.93.39.76.04

Désignation de l'entreprise : SARL 4 M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 7 Allée des oliviers		06400 CANNES	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 4 0 5 4 0 7 0 0 0 0 2 6		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial		AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 M

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	51 000	51 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	889 625	
	Report à nouveau	DH		642 154
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	92 269	247 471
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 042 893	950 625
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 000	3 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	3 000	3 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	67 317	45 826
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	144 652	206 723
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 315	54 676
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 121 099	1 111 412
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 365 383	1 418 638
	Écarts de conversion passif* et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 411 277	2 372 263
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 365 383	1 418 638
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)** , conformément **213-34 du PCG** .

Événements post-clôture

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

Néant

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022 06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

En particulier :

- certains éléments qui étaient antérieurement comptabilisés dans le résultat exceptionnel sont dorénavant comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier.

Seuls les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel restent comptabilisés en résultat exceptionnel.

- les comptes transferts de charges ont été supprimés. Des reclassements sont effectués alternativement au crédit de certains comptes de charges ou dans des comptes de refacturations pouvant impacter le chiffre d'affaires et/ou dans des comptes de produits d'exploitation.

L'application de ce règlement a entraîné un changement de méthode comptable et a conduit à des adaptations de présentation et de classement des postes des états financiers. Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur le résultat ni sur les capitaux propres de la société.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	22 590			22 590
Fonds commercial	200 000			200 000
Autres immobilisations incorporelles	719			719
Immobilisations corporelles				
Constructions	7 000			7 000
Constructions sur sol d'autrui	28 500			28 500
Installations techniques, matériels et outillages industriels	288 878	4 582		293 460
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 169 123	41 078		1 210 202
Matériel de transport	11 161			11 161
Matériel de bureau et matériel informatique	21 298	1 602		22 900
Mobilier	356 485	1 398		357 882
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 008			2 008
TOTAL	2 107 762	48 660		2 156 422

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 090			2 090
Autres immobilisations incorporelles	719			719
Immobilisations corporelles				
Constructions	7 000			7 000
Constructions sur sol d'autrui	1 507	1 425		2 932
Installations techniques, matériels et outillages industriels	250 949	10 555		261 504
Installations générales, agencements, aménagements divers	669 377	82 072		751 449
Matériel de transport	3 536	2 541		6 077
Matériel de bureau et matériel informatique	17 007	3 603		20 610
Mobilier	348 720	2 216		350 936
TOTAL	1 300 905	102 412		1 403 317

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 ans	Linéaire
Fonds commercial		Non amortissable
Logiciels	5 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 800	2 800	
Créances de l'actif immobilisé	2 800	2 800	
Autres créances clients	28 746	28 746	
Impôts sur les bénéfices	51 738	51 738	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 875	82 875	
Débiteurs divers	65 961	65 961	
Créances de l'actif circulant	229 320	229 320	
Charges constatées d'avance	14 001	14 001	
TOTAL	246 120	246 120	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
PARTS SOCIALES	100.00	100			100

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	10 000			
Réserve légale	51 000			
Report à nouveau	642 154	247 471		
Résultat de l'exercice	247 471			
Total des capitaux propres	950 625	247 471		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				10 000
Réserve légale				51 000
Autres réserves				889 625
Résultat de l'exercice				92 269
Total des capitaux propres				1 042 893

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	144 652	144 652		
Personnel et comptes rattachés	3 566	3 566		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 794	20 794		
Taxe sur la valeur ajoutée	734	734		
Autres impôts taxes et assimilés	7 222	7 222		
Groupe et associés	1 113 255	1 113 255		
Autres dettes	7 844	7 844		
TOTAL	1 298 066	1 298 066		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 825			

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Valeurs mobilières de placement	3 203
TOTAL	3 203

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 437
Dettes fiscales et sociales	5 092
TOTAL	86 529

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
- Crédit d'impôt DONS	120
TOTAL	120

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
Locations mobilières	8 121
Locations matériels	23 876
Locations matériels de bureau	1 368
TOTAL	33 365

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **10 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

Le 19/05/2025
MAGNE JEAN PIERRE CHARLES CO-GERANT

" 4 M "

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10.000 €uros

7 Allée des Oliviers
06400 CANNES

RCS CANNES 754 054 070

EXTRAIT D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET VOTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2026 A 14 HEURES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice de 92.269 €uros comme suit :

* la somme de 92.269 €uros au poste « Autres Réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme à l'original
Le Gérant
Monsieur Jean-Pierre MAGNE

